

GROUPE DU 4 MARS

RAPPORT D'ACTIVITE

RAPPORT MORAL

RAPPORT FINANCIER

ANNEE 2020

ASSEMBLEE GENERALE DU 10 AVRIL 2021



Groupe du 4 Mars – Association

Immeuble LE CAIRN – 84 rue Philippe De Lasalle

69004 Lyon

groupedu4mars@gmail.com

<http://groupedu4mars.weebly.com/>

Groupe du 4 Mars – Association

Immeuble LE CAIRN – 84 rue Philippe De Lasalle

69004 Lyon

groupedu4mars@gmail.com

<http://groupedu4mars.weebly.com/>



RAPPORT D'ACTIVITE 2020

Assemblée générale du 10 avril 2021

Cette année a été fortement marquée par le contexte sanitaire lié au COVID 19 qui a frappé la France en mars 2020. Face aux nombreuses restrictions, il a été plus difficile d'échanger, de se rencontrer mais aussi de partager des moments conviviaux. Malgré tout, le groupe s'est montré résilient en inventant de nouvelles façons de communiquer (usage de la visio conférence par exemple) et déterminé à maintenir les liens (Au printemps 2020, lors du 1^{er} confinement, chaque soir à 18h, une criée, parfois suivie d'un concert ou d'un cours de danse nous réunissaient).

Au-delà de la crise sanitaire, l'année 2020 fut particulière à plusieurs égards :

- 1^{ère} année pleine d'emménagement, il a fallu apprendre à cohabiter, à s'organiser, à définir les usages de nos espaces partagés en adéquation avec les valeurs du groupe et les envies et besoins de chacun.e.s.
- Nous avons accueilli nos voisin.e.s, locataires d'Alliade Habitat à partir de l'été 2020. Malgré le contexte sanitaire, plusieurs temps partagés nous ont permis de penser ensemble la vie dans l'immeuble. Quelques temps forts : une réunion d'accueil avec Alliade Habitat, la rédaction d'une charte des usages des espaces communs du Cairn, des ateliers de formations au compostage et l'inauguration de nouveaux composteurs.

En 2020, l'association a poursuivi cinq objectifs principaux :

- L'animation de la vie collective dans l'immeuble et l'organisation des modalités du vivre ensemble ;
- La promotion de l'habitat coopératif ;
- L'inscription de l'immeuble dans son environnement local ;
- La mobilisation des enfants du Cairn ;
- L'animation des espaces verts de l'immeuble.

1/ Animer la vie collective, organiser les modalités du vivre ensemble dans l'immeuble

Les espaces partagés de l'immeuble sont : tous les espaces collectifs (parkings, coursives, jardin, etc...) et le potager.

Les espaces partagés du Groupe du 4 Mars sont : la salle commune, le bureau et la chambre d'amis.

Cette année, le groupe a :

- Mené une réflexion et fait des propositions concernant les règles d'usages de ces espaces. Celui-ci s'est également doté d'outil comme le tableau de réservation en ligne (pour les espaces partagés du G4M) et des tableaux de suivi du ménage affichés dans les espaces communs.
- Pensé l'aménagement de ces lieux : mise en place de mobiliers (dont boîte à dons et poêle salle commune), petits équipements et organisation d'un système de clefs pour l'accès aux espaces.
- Réalisé des ateliers ménages des parties communes par tou.te.s les résident.e.s (extérieurs et intérieurs, trajets déchetterie) (*2) et ateliers bricolages (*2) : soit 2 journées pleines.
- Réfléchi aux modalités d'ouverture de la salle commune aux locataires Alliade Habitat.
- Pensé la gestion de la buanderie : aménagement, distribution de monnaie et quantification des participations au ménage.

Ces tâches ont mobilisé de 6 à 30 personnes différentes par activité (entre les réunions à 6 et les journées ménages à 30). Cela représente environ 350 heures de travail¹.

2/ Inscription des ressources de l'immeuble dans son environnement local

Nous sommes adhérents de la Ferme de la Croix-Rousse, situé en face de l'immeuble et participons aux conseils de quartiers.

3/ Promotion de l'habitat coopératif

Pour la promotion de l'Habitat participatif, on peut dire que malgré la crise sanitaire et l'aspect chronophage de la période post-réception, le G4M a confirmé son engagement dans la Fédération Nationale Habicoop en proposant un de ses membres pour entrer au CA en 2020. Dans ce cadre, le G4M participe également aux réunions mensuelles "JurFin", organisées par la Fédération. Ces moments permettent à des groupes projets d'échanger avec des coopératives d'habitant.e.s en activité. Il a également transmis ses documents contractuels en tant qu'outils inspirants : RI, Contrat coopératif (une première), Statuts de la SAS. Enfin, il a travaillé à un outil de documentation des pratiques comptables des coopératives d'habitant.e.s pour proposer aux groupes projets un outil d'aide aux choix de gestion. Enfin, il participe au groupe de travail RNHP pour préparer cet événement majeur qui se déroulera à Lyon en juillet 2021.

De même, le G4M est membre de Co'habitude et du Mouvement National de l'Habitat participatif, structures dans lesquelles, le G4M amène son expérience singulière, propose des rencontres et des visites et participe autant qu'il le peut aux différents groupes de travail existants. Il a contribué à une étude sur la période Covid réalisée par UrbaMonde (téléchargeable sur le site du G4M). C'est dans ce cadre qu'il a par exemple participé au salon Primevère en assurant des permanences sur l'habitat participatif et en proposant un atelier /conférence.

Il contribue également dès qu'il le peut aux sollicitations de partenaires, de chercheurs ou d'étudiants pour témoigner de son expérience. C'est dans ce contexte qu'on peut citer en 2020 :

- la Thèse soutenue en décembre par Emilie PERAULT avec le G4M comme terrain d'enquête : voir Site du G4M ;
- la participation du G4M aux Journées Nationales de l'Architecture (JNA) sur le thème de la participation ;
- la mémoire de Master soutenu par un membre du G4M sur les coopératives d'habitant.e.s au regard du concept du Commun : voir site G4M.

¹ Total des heures cumulées par personne.

Enfin, le site du G4M constitue toujours un lieu ressource pour les personnes intéressées par l'HP avec notamment ses pages "Outils", "Actualité" ou "documentation".

Pour conclure, rappelons que 2021 sera l'année de l'organisation des RNHP en juillet à Lyon. Le G4M y sera donc très présent pour promouvoir l'Habitat Participatif en général, les coopératives d'habitant.e.s en particulier.

Ces différentes activités ont représenté 21h de travail.

4/ Enfants du Cairn

Le but de ce groupe de travail est de soutenir les initiatives des enfants, de les aider à se réunir pour organiser leurs besoins et les exprimer aux adultes.

Cette année cela a pris 8h.

5/ Animer les espaces verts

Chronologiquement, il s'est agit, en 2020, de :

- Lancer le potager
 - o préparation du sol
 - o organisation des semis entre les coopérateurs
 - o paillage
 - o plantations
 - o arrosage
 - o récolte
 - o mise en place du lombricomposteur

- Impliquer les locataires Alliade après leur arrivée
 - o 1 réunion fin août : présentation des travaux effectués et premiers retours d'expérience
 - o collecte de paille (St-Fons), de feuilles mortes dans des espaces publics
 - o 1 atelier jardinage collectif (coopérateurs, voisins, enfants) en octobre : fauchage des cultures de l'été, paillage, dépose des tuteurs, plantation de semences
 - o chiffrage de budgets pour l'aménagement du potager (paille, terre...) et redéfinition d'un nouveau projet moins coûteux
 - o rédaction d'un Manifeste du Potager.

Les espaces verts ont réuni de 3 personnes (en réunion) à environ 15 personnes lors d'ateliers. Un total de 66h a été consacré à la réalisation de ces activités.

RAPPORT FINANCIER 2020

Assemblée du 10 avril 2021

En 2020, nos ressources ont été composées de nos cotisations (410 euros) et d'une prestation (150 euros) d'Aurore Bertrand pour le compte de l'Association lors des Journées Nationales de l'Architecture.

Pour nos dépenses, elles se décomposent de la manière suivante :

- 1.1. De charges exceptionnelles de régularisation de 231,22 euros
- 1.2. Des frais postaux pour le changement d'adresse de 119 euros;
- 1.3. Frais de compte pour un montant de 53,98 euros ;
- 1.4. Frais d'adhésion à Habicoop AURA pour un montant de 50 euros ;
- 1.5. Frais de réunions, pour un montant de 15 euros ;
- 1.6. Frais de documentation, pour un montant de 15 euros ;
- 1.7. Frais d'assurance 2021 pour un montant de 160,86 euros.

Les dépenses de l'association se sont donc élevées en 2020 à 418,74 euros. L'association a donc enregistré un excédent d'exploitation de 141,26 euros pour l'exercice 2020.

Sa trésorerie au 31/12/2020 s'élève à 484,59 euros.

Le temps bénévole est estimé à 445 heures en 2020 et constitue notre richesse première. Sa valorisation au coût horaire du SMIC Brut (10,25 euros) s'élève à plus de 4 500 euros.

Cette année, l'association ne présentera pas de Bilan comptable mais un simple bilan financier et un budget prévisionnel 2021 qui traduit le fait que le G4M est devenu une association de proximité. Il s'agira dorénavant de suivre les dépenses et les recettes dans un livre de caisse et rechercher un service bancaire le moins onéreux possible. Cela se traduira par un nouveau fichier comptable et probablement une nouvelle banque.

Enfin, pour clôturer ce cycle née avec le début de l'association en 2012, voici quelques données globalisées :

- Adhésions perçues : 3 521,50 euros
- Subvention perçue : 9 180 euros (Fondation de France)
- Appels de fonds : 4 000 euros

Cela nous a permis d'engagés pour un peu moins de 16 K€ de dépense en préfiguration d'un investissement de plus de 2,6 millions d'euros...

Nicolas BERUT,

Trésorier.

Bilan 2020 – Groupe du 4 Mars

Assemblée Générale du 10 avril 2021

BILAN FINANCIER 2020							
Groupe du 4 Mars - Association							
Classe de compte	CHARGES / Dépenses	2020			Classe de compte	PRODUITS / Recettes	2020
60	Achats : Documentation	19,90 €			70	Ventes produits et services	150,00 €
61	Services extérieurs - La Poste	119,00 €			74	Détail des subventions	
	Services extérieurs - Déplacement	- €				- Métropole 2019 (solde)	- €
	Services extérieurs - Restauration	15,00 €				- Métropole 2020	- €
62	Autres services extérieurs : Adhésion Habico AUAR	50,00 €			75	Adhésions	410,00 €
63	Impôts, taxes et versements assimilés	- €			75	Autres produits divers (Appels de Fonds)	- €
64	Charges de personnel	- €			76	Produits financiers	- €
65	Autres charges de gestion courante : Assurance	160,86 €			77	Produits exceptionnels	- €
66	Charges financières	53,98 €			78	Reprise sur amortissements et provisions et/ou fonds dédiés (Fonds associatifs)	- €
67	Charges exceptionnelles	231,22 €					
68	Dotations aux amortissements et aux provisions et fonds dédiés (engagements à réaliser)	- €					
69	Participation des salariés, impôts sur les bénéfices et assimilés	- €					
Total charges		418,74 €			Total produits		560,00 €
Résultat (excédent)		141,26 €			Résultat (déficit)		- €
TOTAL		560,00 €			TOTAL		560,00 €

Appréciation des contributions en nature :

Bénévolat (nombre d'heures sur l'année) : + de 200 heures en moyenne par coopérateurs	445 h	Valorisation monétaire : base horaire : approximativement le salaire minimum interprofessionnel de croissance chargé (SMIC) brut (10,25 €)	4 561,25 €
Dons en nature (locaux, équipement, marchandises, services... estimés au prix du marché) :	Prêt de salle et services de reprographie		0 €

Budget Prévisionnel 2021
Groupe du 4 Mars
Assemblée Générale du 10 avril 2021

BP 2021							
Groupe du 4 Mars - Association							
Classe de compte	CHARGES / Dépenses	2020			Classe de compte	PRODUITS / Recettes	2020
60	Achats : Documentation	- €			70	Ventes produits et services	- €
61	Services extérieurs - Salle de Philippe	150,00 €			74	Détail des subventions	
	Services extérieurs - Déplacement	- €				- Métropole 2019 (solde)	- €
	Services extérieurs - Restauration	- €				- Métropole 2020	- €
62	Autres services extérieurs : Adhésion Habico AUAR	50,00 €			75	Adhésions	410,00 €
63	Impôts, taxes et versements assimilés	- €			75	Autres produits divers (Appels de Fonds)	- €
64	Charges de personnel	- €			76	Produits financiers	- €
65	Autres charges de gestion courante : Assurance	160,86 €			77	Produits exceptionnels	- €
66	Charges financières	53,98 €			78	Reprise sur amortissements et provisions et/ou fonds dédiés (Fonds associatifs)	- €
67	Charges exceptionnelles	- €					
68	Dotations aux amortissements et aux provisions et fonds dédiés (engagements à réaliser)	- €					
69	Participation des salariés, impôts sur les bénéfices et assimilés	- €					
Total charges		414,84 €			Total produits		410,00 €
Résultat (excédent)		(4,84) €			Résultat (déficit)		- €
TOTAL		410,00 €			TOTAL		410,00 €

RAPPORT MORAL 2020

Assemblée du 10 avril 2021

Après une année 2020 bien bousculée par la situation sanitaire, 2021 sera notre première année complète dans les murs avec l'ensemble des habitants du Cairn !

Nous allons donc poursuivre tous ensemble (locataires G4M et locataires Alliade) l'expérience de co-construction de cette vie collective d'immeuble.

Si les objectifs de l'association restent les mêmes aujourd'hui, peut-être sera-t-elle amenée à évoluer, en articulation avec une possible association des locataires Alliade, ou en les accueillant au sein de l'association.

Les objectifs qui étaient les nôtres pour 2020 restent donc d'actualité :

1. Finaliser la Charte des usages avec les habitants du Cairn ;
2. Poursuivre le travail autour des espaces partagés de l'immeuble et de l'ouverture de la salle commune du G4M aux locataires Alliade
3. Envisager de nouveau, si les conditions sanitaires le permettent, d'organiser la Crémaillère du Cairn et son inauguration officielle ;
4. Continuer à faire vivre l'immeuble dans sa dimension collective et dans son environnement local
5. Participer à la vie du mouvement de l'habitat participatif ;
6. Ajuster les statuts de l'association à l'évolution des besoins du collectif de l'immeuble.

Marion GROUES

Présidente